



Une autre vie s'invente ici

Paris, le 27 mai 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LE MÉDOC EST LE 54<sup>E</sup> PARC NATUREL RÉGIONAL DE FRANCE

**Michaël Weber, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, est particulièrement fier d'accueillir au sein de la grande famille des Parcs son 54<sup>e</sup> membre.**

La signature ce 24 mai par le Premier ministre du décret de classement du Parc naturel régional Médoc vient couronner des années de travail des forces vives d'un territoire français emblématique. Cette langue de terre de Gironde qui plonge dans l'océan, concentre bon nombre des enjeux d'un espace classé Parc naturel régional : des paysages uniques, une nature préservée, des traditions et savoir-faire ancestraux mais également des fragilités sociales et économiques.

La Fédération des Parcs naturels régionaux tient à féliciter le travail des élus locaux et des équipes qui ont œuvré à cet avènement et à remercier les nombreux partenaires et notamment la région Nouvelle Aquitaine.

Ce 54<sup>e</sup> Parc conforte encore notre modèle d'aires protégées qui met l'homme et la concertation entre les différents acteurs d'un territoire au cœur de la démarche de transition écologique. Nous voyons un signal positif et d'encouragement de l'État au travers de la signature de ce décret.

**Dans un contexte où notre environnement subit une pression telle que notre avenir est menacé, les Parcs naturels régionaux veulent continuer à porter une parole volontaire.**

Contact presse : Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77

---

Les 54 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4400 communes, 4,1 millions d'habitants et 9,3 millions d'hectares, soit 15% du territoire, répartis dans 15 régions. Plus de 2200 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.

**Fédération des Parcs naturels régionaux, 9 rue Christiani – 75018 Paris – 01 44 90 86 20 [www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)**